

INSTRUCTIONS DE COURSE
Championnat de France Kitefoil

LIEU : Hyères – Plage de l’Almanarre
Dates : du 25 au 27 novembre 2022
Autorité Organisatrice (AO) : Hyères Kitesurf Association
12 avenue du Docteur Robin, 83400 Hyères
Épreuve de grade 3

La mention [DP] dans une règle de ces instructions de course (IC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu’un kiteboard ne peut pas réclamer contre un autre kiteboard pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) incluant l’annexe F et FS
- 1.2. Les prescriptions nationales sont affichées au tableau officiel.
- 1.3. Les règlements fédéraux, incluant le règlement des championnats de France
- 1.4. En cas de traduction de ce document, le texte français prévaudra
- 1.5. Ajouter à la RCV 62.1(e) : par l’action d’un drone, ou autre équipement volant, affectant de façon significative l’équité de la compétition.
- 1.6. Les règles techniques et de sécurité de kiteboard éditées par la FFVoile

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSES

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d’avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d’information dont l’emplacement se trouve au niveau du village kite [et , ou] seront mis en ligne à l’adresse [adresse internet] et/ou seront sur le groupe WhatsApp dont le QR code figure en annexe QR).

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1. Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes des arbitres.
- 4.2. Lorsque fourni par l’autorité organisatrice, les concurrents, doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l’eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements, doivent porter une caméra, les équipements de tracking, et arborer la publicité de l’épreuve.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à proximité du village kite. Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.2. (DP) L'envoi du pavillon « G » avec un signal sonore signifie « Les kiteboards sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 20 minutes après l'envoi du pavillon G ». En l'absence de pavillon G, les kiteboards doivent rester à leur emplacement.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Jours de course

Date	Heure du briefing concurrents	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
25 novembre 2022	13h00	14 h 00
26 novembre 2022	9h00	10 h 00
27 novembre 2022	9h00	10 h 00

- 6.2. Un briefing pour les concurrents sera organisé chaque jour devant le tableau officiel d'information, sauf si autrement indiqué au tableau officiel d'information.
- 6.3. Dix courses par jour et par division/catégorie peuvent être disputées par un kiteboard.
- 6.4. Le nombre maximum de courses consécutives est de 4.
- 6.5. Pour prévenir les kiteboards qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 (deux) minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.6. A l'exception du dernier jour de course, l'heure limite du dernier signal d'avertissement chaque jour est fixée à une heure avant l'heure officiel du coucher du soleil pour la durée de l'épreuve.
- 6.7. Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16 h 00

7. PAVILLONS DE CLASSE

Classe	Signe distinctif	Couleur du pavillon
Open kite foil homme	Logo Foil	Blanc
Open kite foil femme	Logo Foil	Bleu

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE

9. LES PARCOURS

- 9.1. Les zones de course et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing coureur, et pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.2. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant lors

du briefing coureur.

9.3. Parcours longue distance :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

9.4. Il n'y aura pas de changement de parcours.

9.5. Les kiteboards non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. MARQUES

Les marques (couleur et forme) à contourner seront définies lors du briefing coureur

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE

12. LE DEPART

12.1. La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

12.2. Une bouée peut être fixée au mouillage du bateau comité. Les kiteboards ne doivent pas passer entre cette bouée et le bateau du comité de course.

12.3. Pour prévenir les kiteboards qu'une séquence de départ va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore, au moins 2 minutes avant le signal d'avertissement.

12.4. [DP] [NP] Les kiteboards dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres kiteboards.

12.5. Un kiteboard qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.6. Procédure de départ selon RCV F3.26

Minutes avant le départ	Signal	Signal sonore	Signification
5'	Envoi Pavillon Orange	Un	Attention
3'	Envoi Pavillon de classes	Un	Avertissement
2'	Envoi Pavillon U ou Noir	Un	Préparatoire
1'	Affalée pavillon U ou Noir	Un long	Une minute
0'	Affalé du pavillon de classe	Un	Départ

13. ARRIVEE

13.1. La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon bleu sur le bateau comité arrivé et le côté

parcours de la marque d'arrivée

13.2. Les kiteboards ayant fini et n'étant plus en course doivent s'écarter de la zone d'arrivée. [DP]

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1. La RCV (F) 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité d'un tour est remplacée par une pénalité en points.

14.2. L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

14.3. Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14.4. La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLES

15.1. Le temps limite pour le premier kiteboard pour finir est de 15 minutes. Si aucun kiteboard ne finit dans ce temps limite, le comité de course doit annuler la course. Ceci modifie la RCV 32.1.

15.2. Les kiteboards manquant à finir dans un délai de 8 minutes après que l'arrivée du premier kiteboard de sa série, sera classé DNF sans instruction. Ceci modifie les RCV 35 A4 et A5.

15.3. Le non-respect du temps cible de 12 minutes ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1. Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier kiteboard ai fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

16.2. Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au village kite.

16.3. Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au village kite. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16.4. Une liste des kiteboards qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

16.5. Une liste des kiteboards pénalisés DCT pour emmêlage, sera affichée sur le tableau officiel.

17. CLASSEMENT

17.1. 3 courses doivent être validées pour valider la compétition.

17.2. Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand 8 à 16 courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores

(d) Quand plus de 16 courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores

18. REGLES DE SECURITE [DP][NP]

- 18.1. Un kiteboard qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible
- 18.2. A terre, il est demandé aux concurrents de positionner leurs planches de kite avec les ailerons ou foils dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident.
- 18.3. Les coureurs doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.
- 18.4. Les zones de décollage et d'atterrissage sont délimitées. Les concurrents ne doivent pas rester l'aile en l'air, une mise à l'eau ou un atterrissage de l'aile sont obligatoires dans des délais les plus courts possibles.
- 18.5. Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.
- 18.6. La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.
- 18.7. Les zones de décollage et d'atterrissage sont situées devant le village kite conformément au plan de site affiché
- 18.8. Contrôle de la sortie sur l'eau et du retour à terre : [DP]. Un élargement (sortie et retour) sera mis en place à proximité de la zone technique. NOTA : pour des raisons de sécurité, un concurrent devra venir élarger sans son Kite :
- Avant d'aller sur l'eau
 - Et après chaque retour à terre

L'élargement retour devra être effectué au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier à la course concernée, ou après l'envoi de la pavillonnerie sur l'eau. Le délai pourra si nécessaire être prolongé par le comité de course ou le jury.

- 18.9. Un kiteboard qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. [DP].

18.10. Matériels de sécurité [DP]

- Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau
- Les combinaisons isothermiques dans une eau de 18° et moins
- Le port du casque est obligatoire depuis le décollage de l'aile jusqu'au retour à terre (atterrissage de l'aile)
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240 ou une veste de protection conforme à la division 240
- Un déclencheur et un libérateur fonctionnel.
- Un dispositif coupe-ligne adapté aux conditions de compétition.

Le matériel de sécurité pourra être vérifié à tous moments de la compétition du décollage et après l'atterrissage par un jugeur ou le délégué technique identifié par la FFVoile.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.1. Un kiteboard ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 20.2. [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un kiteboard de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [description identification].

22. ACCOMPAGNATEURS

22.1. [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les kiteboards courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les kiteboards aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

22.2. [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [description identification].

22.3. La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

24. EMBLEMES [DP]

Les kiteboards doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans la zone délimitée.

25. PRIX

Des prix seront distribués :

Les prix seront distribués comme suit : Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous. La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats. Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous.

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

Minima

Kite Foil Open Racing Senior: Femme - Minima 6

Kite Foil Open Racing Senior: Homme – Minima 12

Kite Foil Open Homme Master (+35 ans) : Femme - Minima 6

Kite Foil Open Femme Master (+35ans) : Homme – 12

Si les minimas ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Criterium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent(e)s de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Espoirs Glisse seront décernés après avoir retiré des classements les concurrent(e)s étranger(e)s sans recalcul des points.

26. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4.

Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Arbitres désignés :

Président-e du jury : Abel Bellaguet

Jury : Michel Couliou

Président-e du comité de course : Olivier De Turckheim

Comité de course : Catherine Post

Président-e du comité technique : François Bovis

Annexe

Liens d'accès groupe Whatsapp dédié à l'épreuve :

<https://chat.whatsapp.com/H3RATqOilOu1N3o7MEVE5O>

